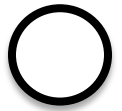




TABLEAU COMPARATIF



LES PROPOSITIONS SYNDICALES¹

LES OFFRES PATRONALES

Diminuer la charge individuelle (CI) des profs	➔ Augmenter la charge individuelle (CI) des profs
Alléger la tâche de celles et ceux ayant de nombreuses préparations de cours ou de nombreux étudiant.es	➔ Augmenter la charge individuelle (CI) des profs
Alléger la tâche de celles et ceux qui débutent dans l'enseignement	➔ Augmenter la charge individuelle (CI) des profs
Reconnaître les effets de la diversité croissante des étudiant.es (EESH-EEBP) sur la tâche enseignante	➔ Augmenter la charge individuelle (CI) des profs
Répondre aux problèmes spécifiques en Soins infirmiers	➔ Aucune offre
Répondre aux problèmes spécifiques en Éducation physique	➔ Aucune offre
Répondre aux problèmes spécifiques des programmes à faibles effectifs (petites cohortes)	➔ Aucune offre
Rehausser le financement des coordinations des stages	➔ Aucune offre
Rehausser le financement des programmes (cycle de vie des programmes et coordination)	➔ Transférer des fonctions, rôles et ressources des départements vers les programmes ➔ Préciser dans la convention collective les rôles et responsabilités des coordinations départementales et de programme
Améliorer les mécanismes locaux du projet de répartition des ressources enseignantes	➔ Aucune offre
Revoir la tâche et améliorer les conditions de travail des profs du secteur de la formation continue	➔ Assouplir les règles d'utilisation et le processus d'attribution des charges à la formation continue ➔ Minimiser les restrictions à l'embauche des enseignant.es de la formation continue ➔ Assurer toute embauche nécessaire à la réalisation des activités
Rehausser la rémunération des précaires	➔ Aucune offre
Améliorer l'organisation du travail en réduisant la précarité et en favorisant l'attraction-rétention des profs	➔ Introduire une période de probation à l'embauche ➔ Assujettir la priorité d'engagement et l'obtention de la permanence à une évaluation positive ➔ Assouplir les modalités permettant le retrait de priorité d'engagement ➔ Préciser la contribution des enseignant.es dans l'insertion professionnelle des nouveaux enseignant.es ➔ Faciliter les échanges des enseignant.es entre collègues

¹ Pour les propositions détaillées mises au jeu, se référer au *Cahier des demandes sectorielles FEC-CSQ* tel que déposé au Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) le 16 octobre 2019.

LES PROPOSITIONS SYNDICALES

Améliorer l'accès à la sécurité d'emploi

Soutenir une meilleure conciliation famille-travail

Améliorer les conditions et modalités de perfectionnement enseignant

Soutenir le déploiement et le rayonnement des activités de recherche des profs

Reconnaître clairement l'expertise enseignante, notamment en matière de reconnaissance des acquis et compétences (RAC)

Consolider l'autonomie professionnelle individuelle et collective des profs, notamment au secteur de la formation continue

Créer un fonds de perfectionnement dédié aux profs du secteur de la formation continue

Baliser et encadrer la formation à distance (FAD)

Reconnaître dans la tâche les effets induits par la gestion des nouveaux moyens de communication et la multiplication des plateformes numériques

Soutenir davantage les enseignant.es souhaitant inclure les technologies dans leurs pratiques pédagogiques individuelles

Répondre aux besoins spécifiques de perfectionnement des profs associés à des programmes à haute teneur technologique

Réécrire un certain nombre de clauses de la convention collective (Thème 6 : demandes périphériques)

Aucune demande formulée en ces matières, mais...

LES OFFRES PATRONALES

➔ **Revoir** certaines modalités d'application de la sécurité d'emploi et de la sécurité du revenu

➔ **Aucune offre**

➔ **Inscrire** à la convention collective l'obligation de perfectionnement pour tous les enseignant.es
Retirer les pouvoirs décisionnels au comité de perfectionnement des enseignant.es

➔ **Permettre** au personnel enseignant non permanent ayant une priorité d'engagement de réaliser des fonctions de recherche

➔ **Aucune offre**

➔ **Aucune offre**

➔ **Assurer** le maintien et le développement des compétences des enseignant.es de la formation continue

➔ **Inscrire** à la convention collective l'obligation de perfectionnement pour tous les enseignant.es

➔ **Retirer** les obligations de consultation prévues à la convention collective en lien avec les nouveaux modèles d'enseignement

➔ **Retirer** l'obligation de consulter le syndicat avant de procéder à des changements technologiques

➔ **Aucune offre**

➔ **Aucune offre**

➔ **Aucune offre**

Renforcer les mesures disciplinaires prévues à la convention collective

Réduire le nombre d'informations à transmettre au syndicat

Mettre un terme aux mandats de certains comités prévus à la convention et actualiser le mandat de certains autres

Retirer l'enseignant.e concerné par une demande de révision de note du comité du même nom

Retirer la commission pédagogique de la convention collective

Clarifier des clauses de la convention en matière d'évaluation de la scolarité

Introduire une période de qualification à l'assurance traitement